



Compte-rendu du conseil municipal Du jeudi 05 MAI 2022

M. le Maire déclare la séance ouverte à 18H30

ELUS :	Présents	absents	excusés	Procurations à :
BADIQUE Anthony	X			
BOURQUARD Jimmy			X	Badiqué Anthony
DARDAINE Agnès	X			
DARCOT Nicole	X			
DELAGRANGE Christophe	X			
DEMOULIN Robert			X	Darçot Nicole
GAUTHIER Hélène		X		
JACQUEMIN Roland	X			
JEANPERRIN Hervé	X			
LIONNE Adeline	X			
SAHRAOUI Amar	X			
TAINA Agnès		X		
VARNEROT Éric	X			
VINEZ Christian	X			

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 10

Nombre de voix délibératives : 12

Visite de M. Damien MESLOT :

Nous remercions M. Damien Meslot pour sa présence et pour ce moment d'échanges.



1. **Désignation du secrétaire de séance :**

M. Hervé JEANPERRIN a été désigné secrétaire de séance

Résultat du vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

2. **Approbation du compte-rendu précédent :**

Monsieur le Maire rappelle les différents points abordés lors du conseil municipal du 07 avril 2022

Résultat du vote : 10 pour, 2 abstentions, 0 contre

3. **Changement de chauffage à l'école et adduction à l'électricité :**

- Subvention auprès de TDE 90

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune va procéder au changement du mode de chauffage de l'école et à l'adduction à l'électricité.

Monsieur le Maire propose de demander une aide financière auprès de TDE 90. Le coût réel des travaux s'élève à 201 728.24€ HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Décide** d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de **Territoire d'Energie 90** pour un montant de 34 289.42€.

Approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :



Dépenses		Recettes	
Montant HT	Détail	Montant H.T	Taux
180906 €	Préfecture : DSIL	100 000€	55.28€ % Soit 49.57% sur le projet global
201728.24€	Grand Belfort	21 959.09€	10.88%
201728.24€	TDE 90	34 289.42€	17 %
201728.24€	Apport commune	45 479.73€	22.55%

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent.

Résultat du vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

- « Fonds d'aides aux communes » auprès du Grand Belfort

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune va procéder au changement du mode de chauffage de l'école et à l'adduction à l'électricité.

Monsieur le Maire propose de demander une aide financière auprès du GRAND BELFORT dans le cadre « des fonds d'aides aux communes ». Le coût réel des travaux s'élève à 201 728.24€ HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Décide** d'autoriser Monsieur le Maire à recourir aux fonds d'aides aux communes pour un montant de 21959.09€.

Approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :



Dépenses		Recettes	
Montant HT	Détail	Montant H.T	Taux
180906 €	Préfecture : DSIL	100 000€	55.28€ % Soit 49.57% sur le projet global
201728.24€	Grand Belfort	21 959.09€	10.88%
201728.24€	TDE 90	34 289.42€	17 %
201728.24€	Apport commune	45 479.73€	22.55%

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent.

Résultat du vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

4. Questions diverses

Aucun point abordé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.